OFFRE D'EMPLOI
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE
- 23 octobre 2026 -

Présentation de la structure

L'association a pour objet de proposer et promouvoir des activités socioculturelles, dans une démarche à visée éducative et de loisirs, pour tout public (familles, enfants, adolescents, adultes) et en privilégiant les habitants de la commune de CHAUVÉ.

La gouvernance est réalisée par quinze administrateurs, impliqués dans deux instances associatives : un bureau et un conseil d'administration.
Les missions et services sont mis en œuvre par vingt salariés, répartis sur trois établissements : la maison des p'tits loups, la maison des enfants et la maison des jeunes.
Ces activités se déclinent dans différentes organisations : une micro crèche, un accueil de loisirs, un accueil périscolaire, des séjours, des animations jeunesse, des cours de yoga, des cours de couture…

La maison des p'tits loups est un établissement de 108 m2 dédié à l'accueil des enfants de deux mois à quatre ans, avec une capacité d'accueil de onze places (dix places d'accueil régulier et une place d'accueil d'urgence).
L'équipe éducative est composée de cinq professionnelles : une infirmière puéricultrice (directrice), deux auxiliaires de puériculture et deux animatrices petite enfance.

Informations contractuelles

Type de contrat :	**Contrat à durée indéterminée**
Heures contractuelles :	**35 heures par semaine**
Diplôme requis :	**D.E. Auxiliaire de puériculture**
Entretiens :	**Selon les disponibilités**
Lieu de travail :	**Commune de Chauvé – 44320**
Date de prise de poste :	**23 novembre 2026**

Missions

Sous la responsabilité de la directrice de la micro crèche, vous exercerez des missions diversifiées au sein d'une équipe pluridisciplinaire, permettant de travailler en équipe, de partager les regards.
Vous accueillerez des bébés/enfants ayant entre deux mois et quatre ans, avec leurs familles.
Vous aurez à cœur de transmettre les informations importantes de la journée pour démontrer votre intérêt à la vie de l'enfant : soins, activités, les petits plaisirs au quotidien.
Vous participerez aux activités d'éveil et d'éducation, avec les autres salariés de la micro crèche et dispenserez des soins d'hygiène et de confort pour contribuer à leur bien-être et à leur autonomie.

Votre dynamisme et votre écoute, aussi bien auprès des enfants que des parents et des autres membres de l'équipe, sont des savoirs « être » qui feront toute la différence au sein de notre structure.

Vos missions vous amènent à être le point de contact de nombreux acteurs clés :

- côté structure : les administrateurs, les prestataires de service (maintenance des locaux, restauration) ;
- côté public : les familles, les agents des collectivités publiques (communales et communautaires), les prestataires d'animation et de transports.

Spécificités du poste

Le poste d'auxiliaire de puériculture comprend les spécificités suivantes :

- une réunion de travail d'une heure par semaine avec l'équipe éducative ;
- une coupure par jour en fonction des nécessités de service.

Rémunération

La rémunération correspond aux critères retenus dans la Convention collective nationale des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs, et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des Territoires et correspondant aux fonctions d'auxiliaire de puériculture :

- ✓ Coefficient : 265
- ✓ Bonus attractivité
- ✓ Valorisation de points de reconstitution de carrière
- ✓ Prise en charge de la mutuelle à hauteur de 60 %
- ✓ Dispositions dans le cadre du Comité Social & Économique.

Candidature

✓ Par courrier à l'attention de M. Olivier ROSSETTINI, Président de l'association.

Association « La maison du parc »
16, bis route de Pornic
44320 CHAUVÉ

✓ Par courriel : direction@mdpchauve.fr